

REVUE DE  
LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE  
DIACHRONIQUE

2015  
5

DIACHRONIQUES

LA PHONÉTIQUE  
HISTORIQUE  
DU GALLO-ROMAN

État des lieux et perspectives

Marchello Nizia – 979-10-231-0894-1



5

# DIACHRONIQUES

REVUE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE DIACHRONIQUE

## LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE DU GALLO-ROMAN

État des lieux et perspectives

**PHILIPPE SÉGÉRAL & TOBIAS SCHEER**

Présentation

**CHRISTIANE MARCHELLO-NIZIA**

De JE à J' en français : étapes vers l'élision, interactions  
entre phonétique et syntaxe

**ROLAND NOSKE**

L'évolution de la structure prosodique du français  
et du francique

**HAIKE JACOBS**

L'interaction entre le système d'accentuation et la  
consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie  
historique du français

**PHILIPPE SÉGÉRAL & TOBIAS SCHEER**

De la communauté de destin des voyelles en syllabe fermée  
dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français

**ANDREA CALABRESE**

Markedness effects in the Gallo-Romance vowel system

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

ISBN 979-10-231-0530-8



9 791023 105308

SODIS  
F388247

12 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

# Diachroniques

n° 5 – 2015

*Revue de linguistique française diachronique*



LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE  
DU GALLO-ROMAN



La phonétique historique  
du gallo-roman.  
État des lieux  
et perspectives



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0530-8

PDF complet – 979-10-231-0893-4

TIRÉS À PART EN PDF :

**Marchello Nizia – 979-10-231-0894-1**

Noske – 979-10-231-0895-8

Jacobs – 979-10-231-0896-5

Scheer Segeral – 979-10-231-0897-2

Calabrese – 979-10-231-0898-9

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

## SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

# Présentation

Philippe Ségéral

Université Paris 7-Diderot

UMR 7110 Laboratoire de linguistique formelle

Tobias Scheer

Université Nice Sophia-Antipolis

UMR 7320 Bases, Corpus, Langage

## 1. Une discipline sinistrée

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le décisif élan rationaliste dont l'école allemande et, singulièrement, les néogrammairiens sont le symbole, la phonétique historique du français a connu un développement remarquable : c'est dans cette dynamique qu'ont œuvré notamment Arsène Darmesteter (1846-1888), puis Édouard Bourciez (1854-1946) – la première édition du *Précis* date de 1889. Et c'est sur ce socle et sur les apports au siècle suivant du *REW* de Wilhelm Meyer-Lübke et du *FEW* de Walther von Wartburg qui ont rendu accessibles les données pertinentes à un niveau de détail et de précision inégalé, que Pierre Fouché (1891-1967), puis Georges Straka (1910-1993) en particulier, ont développé le savoir qui nous est parvenu et qui constitue, depuis la dernière guerre, le corps de doctrine qui fonde l'enseignement de la discipline comme les exigences des concours.

De cette dynamique, aujourd'hui, il ne reste rien ou presque : la phonétique historique semble une discipline en sommeil. Elle semble achever de s'éteindre, lentement, sans bruit, au fil des départs à la retraite, des postes universitaires non renouvelés faute de candidats compétents – l'Université se contentant d'enregistrer cette disparition. Mais, en réalité, cette absence de candidats et l'image affaiblie de la discipline ne sont pas la cause de son effondrement sur elle-même : ils en sont l'effet. Le

savoir dans ce domaine ne s'est simplement pas renouvelé et il est désormais transmis de façon sclérosée dans l'enseignement par des professeurs qui ne sont presque jamais des spécialistes. Dans les universités, la phonétique historique est le plus souvent considérée comme une corvée (au même titre que les techniques d'expression) à laquelle on astreint la dernière recrue, laquelle répète ce qu'elle a entendu dans les cours préparant aux concours qu'elle a passés mais ne cherche qu'à se débarrasser de cette charge sans rapport avec ses recherches. Ce qui était un savoir vivant est devenu une *doxa* que les manuels répètent.

La discipline a eu devant elle, dans la période récente, deux développements majeurs : l'évolution technologique – les possibilités ouvertes par l'informatique – d'un côté, les avancées sur le plan théorique de la linguistique de l'autre. Si l'étymologie, la dialectologie, ont su dans une large mesure mettre à profit au moins les moyens technologiques nouveaux (TLFi, DMF, extensions du *FEW*...), la phonétique historique a ignoré ces deux développements majeurs. Et l'on peut voir là la cause essentielle de son marasme actuel.

## 2. Des perspectives ?

C'est ainsi un constat bien déprimant que l'on est contraint, sauf à se payer de mots, de dresser lorsque l'on considère l'état actuel de la phonétique historique. Et évidemment, l'une des options est d'en prendre acte et d'attendre, avec les gémissements de circonstance, que cette page d'histoire se referme définitivement, que la discipline disparaisse un jour des programmes des concours, dernier retranchement où elle se tient...

Mais on peut aussi penser que cette phase sombre n'est pas définitive. Toute sinistrée qu'elle soit présentement, la phonétique historique a d'abord un patrimoine immense et très précieux qu'il importe et de préserver et de transmettre. Ensuite et surtout, la phonétique historique est bien loin d'avoir tout dit. Quiconque considère avec un peu de recul et d'esprit critique le corps de doctrine actuel de la discipline, en arrive très vite à

penser qu'il demeure quantité de points à préciser, à clarifier, et à terme à expliquer : à *comprendre*. Or, nous l'avons dit, des outils nouveaux sont disponibles, en théorie phonologique et en ressources (corpus recherchables), la connaissance de la variation dialectale ainsi que de la situation typologique s'est significativement améliorée, etc. En d'autres termes, pour peu qu'elle ne tourne pas le dos aux diverses avancées récentes, la phonétique historique pourrait tout à fait trouver un second souffle.

Nous sommes des linguistes – spécialisés en phonologie, non des romanistes au sens classique du terme, ni des philologues. Mais les linguistes que nous sommes ne méprisent ni ne mésestiment, en aucune façon, les travaux des romanistes et des philologues et sont depuis longtemps passionnés par les questions que soulève la diachronie du français. Si l'ensemble complexe de processus qui constitue cette diachronie est en effet définitoire de la langue et de son identité, ces processus ne sont pas, en eux-mêmes, propres au français : ils se retrouvent à l'identique dans beaucoup d'autres langues, aussi bien génétiquement liées au français que sans le moindre lien. Or c'est ce constat du caractère potentiellement universel des processus phonologiques qui fonde les recherches des écoles contemporaines – très diverses au demeurant – de phonologie. Et nous sommes convaincus pour notre part que c'est seulement en reconsidérant les données de la diachronie du français – recensées et traitées si complètement maintenant par les romanistes et les philologues, précisément – dans la perspective des avancées et des propositions nouvelles de la phonologie, que l'on pourra relancer la discipline de la phonétique historique. C'est dans ce cadre seulement que de jeunes chercheurs pourront s'intéresser à la phonétique historique, se passionner pour elle et en faire leur spécialité – à charge pour l'institution universitaire de les accueillir lorsqu'ils se présenteront.

Lorsque Olivier Soutet nous a proposé d'organiser ce numéro de *Diachroniques* sur la phonétique historique, c'est dans cette optique et sur cette conviction que nous avons répondu présents.

L'état des lieux mentionné dans le titre du numéro ne se veut donc pas un résumé avant fermeture de la boutique, mais vise à rassembler quelques exemples significatifs des pistes qui s'offrent à la discipline, dans des perspectives diverses, pour peu qu'elle sache, après avoir lucidement fait les constats négatifs qui s'imposent, se vouloir de nouveau un avenir. En somme, nous cherchons à donner une idée de ce que la phonétique historique pourrait être si elle était pratiquée de manière active, à montrer que la sclérose qui l'affecte actuellement n'est pas une fatalité et qu'il existe une phonétique historique au-delà des concours, passionnante en soi et plus encore si elle est en prise avec les théories, ressources et techniques modernes.

### 3. Constitution du numéro

Les contributions que nous avons sollicitées – souvent en dehors des limites de l'Hexagone – et rassemblées dans ce numéro concernent des questions très diverses et s'inscrivent dans des approches tout aussi variées.

Disciple de Georges Straka, Christiane Marchello-Nizia s'est orientée depuis longtemps vers la morphologie et la syntaxe ; elle revient ici à ses premiers intérêts en enquêtant sur les conditions et la chronologie de l'élision du pronom sujet JE (qui n'est attestée que depuis la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Cette question est intimement liée avec la cliticisation de JE : est-ce que celle-ci est la conséquence de l'affaiblissement phonétique de JE, ou au contraire cet affaiblissement du pronom est-il dû à sa perte d'autonomie syntaxique ? Une question phonologique que l'on ne pose jamais en français moderne mais qui est soulevée par la perspective diachronique est celle de savoir pourquoi parmi tous les pronoms sujets à finale vocalique (JE, TU, NOUS, VOUS) seul JE développe l'élision (l'élision dans TU, fréquente en français contemporain, est récente et demeure encore une simple variante). D'autant que les pronoms régime s'élident tous, en ancien français (LE, LA, LI) comme en français moderne (LE, LA), et ce en suivant une chronologie très différente par rapport à l'élision de JE : dès les plus anciens

textes tous les pronoms au cas régime s'élident sans aucune hésitation ou variation.

L'article de Chr. Marchello-Nizia est basé sur le corpus électronique de la GGHF (*Grande grammaire historique du français*, actuellement en gestation) qu'elle co-édite, corpus qui rassemble des textes représentatifs pour chaque siècle. Sa contribution illustre ainsi ce qu'il est possible de faire en alliant savoir classique, questionnements nouveaux et recours aux moyens technologiques actuels.

Roland Noske résume ce que nous savons de la nature de l'accent en gallo-roman. On trouve encore aujourd'hui dans les manuels l'affirmation, fautive, que l'accent mélodique (de hauteur, *pitch accent*) du latin classique se serait transformé en accent d'intensité (ou expiratoire) en gallo-roman. Cette intensité particulière de la voyelle tonique serait aussi le fait du francique, qui lui aurait donné un « surcroît de vigueur » (Gaston Zink). R. Noske montre d'abord, un argumentaire détaillé à l'appui, que l'accent du francique n'a en aucune façon influencé le système accentuel gallo-roman. Les études typologiques montrent que les emprunts d'accentuation sont rares, voire inexistantes dans les langues du monde. Ensuite le francique, dans la période en question, avait probablement encore l'accent initial du germanique commun : en cas d'emprunt, c'est un accent de ce type qui aurait été transféré au gallo-roman. Or ce n'est pas le cas. Enfin, on met sur le compte de l'intensité empruntée au francique une série de processus observés en gallo-roman, au premier chef desquels la réduction / syncope des voyelles atones. Or le francique lui-même ne connaissait ni réduction ni syncope dans la période où l'emprunt est censé avoir eu lieu (vers le <sup>v</sup>e siècle) : ces processus en francique ne surviennent que bien plus tard (après le <sup>ix</sup>e siècle). Comment alors l'accent d'intensité aurait-il pu causer la diminution des voyelles atones dans la langue qui l'aurait emprunté, quand la langue à laquelle il serait emprunté ne montre aucune trace d'un phénomène semblable ?

L'auteur rappelle ensuite que la phonétique expérimentale a depuis les années 1950 réfuté l'idée même qu'il puisse y avoir

un accent expiratoire, ou d'intensité, qui ait quelque pertinence que ce soit pour l'évolution des langues ou leur grammaire. La conception de l'accent d'intensité est née au XIX<sup>e</sup> siècle par introspection et en l'absence de mesures fiables. On sait aujourd'hui que l'accent, dans toutes les langues, se manifeste par un mélange de trois caractéristiques : 1<sup>o</sup> la hauteur (mesurée en Hertz), 2<sup>o</sup> la durée (mesurée en millisecondes) et 3<sup>o</sup> l'intensité (mesurée en décibels). La phonétique expérimentale montre que cette dernière est marginale dans les langues, et surtout que les locuteurs ne la perçoivent pas ou mal.

Dans la seconde partie de l'article, l'auteur montre que les diverses évolutions observées en gallo-roman et en germanique occidentale font sens lorsqu'on les conçoit en deux blocs, chacun suivant sa logique propre et cohérente et illustrant les deux grands types de langues mis en évidence par l'école allemande de Peter Auer, Susanne Uhmann et Renata Szczepaniak : les langues qui comptent les syllabes et les langues qui comptent les mots. Une langue donnée peut être placée sur une échelle qui a pour extrémités ces deux types au moyen de dix critères typologiques. R. Noske montre que le gallo-roman et l'ancien français sont des langues de mots, alors que le français moderne est une langue syllabique. Du côté germanique, la situation est l'inverse : le vieux haut-allemand et l'ancien néerlandais, langues largement syllabiques, évoluent vers des langues de mots dans leurs aboutissements modernes, l'allemand et le néerlandais actuels.

Haïke Jacobs propose une contribution qui illustre ce qu'une recherche vivante peut apporter au fonctionnement des concours. On enseigne (et écrit) depuis toujours que la consonnification des voyelles hautes et moyennes en hiatus (trisyllabe *filium* → bisyllabe *filju* « fils ») ne concerne que les voyelles atones : les voyelles toniques demeureraient (*grúem* → *grue*). Or Jacobs montre qu'il s'agit d'une illusion d'optique, *i.e.* que les auteurs classiques sont passés à côté d'une généralisation : le *u* de *grúem* (ainsi que les autres voyelles toniques dans la même situation) échappe à la consonnification non pas parce qu'il est tonique, mais parce qu'il se trouve dans un mot bisyllabique. Le

résultat d'une consonnification dans un bisyllabe serait en effet une forme oxytone, dont nous savons indépendamment qu'elle est rejetée dans la période précoce en question (1<sup>er</sup>, 11<sup>e</sup> siècles). Ainsi ce que l'approche classique doit admettre comme contre-exemples (*mulierem* → afr. *moillier*, *filolum* → *filleul*) revient à la régularité : il s'agit de quadrisyllabes qui ne rencontrent aucun obstacle en devenant trisyllabes suite à la consonnification de leur voyelle tonique.

Jacobs conclut que la consonnification n'a aucun rapport avec l'accent, si ce n'est de façon indirecte. Sur cette base empirique il propose une analyse dans le cadre de la théorie de l'optimalité en montrant qu'une version plus récente de cette approche, qui réintroduit des éléments de sérialité, le sérialisme harmonique de John McCarthy, permet de rendre compte des faits là où la théorie classique, basée sur une computation strictement parallèle, échoue.

Tobias Scheer et Philippe Ségéral examinent les évolutions vocaliques en syllabe fermée du latin vulgaire à l'ancien français, lesquelles, mentionnées évidemment dans tous les manuels, n'ont – assez bizarrement – pas été l'objet d'études systématiques. On constate que les voyelles en syllabe fermée, observables dans des positions limitées – tonique, prétoniques(s), initiale seulement – se comportent de façon strictement commune : tout d'abord elles ignorent tout processus de syncope, à la tonique comme dans les deux positions atones (initiale et prétonique[s]), et ensuite évoluent de façon exactement identique. Pour l'essentiel sans aucun changement. Et lorsqu'il y a une modification du timbre, celle-ci est imputable à un processus unique : la résolution de la consonne en coda en ses constituants vocaliques, lesquels se reportent sur la voyelle – et même en ce cas, les résultats sont identiques quelle que soit la position (atone / tonique) où figure la voyelle. Ceci concerne l, les nasales (n, m) et enfin yod. Les processus qui impliquent ce dernier sont particulièrement complexes, mais les auteurs montrent que ses effets sur les voyelles se ramènent au modèle posé de résolution vocalique de la consonne en coda. Enfin, on constate que, tout comme

la syncope, la centralisation (vers schwa) n'existe pas pour les voyelles en syllabe fermée – tonique comme atones.

Les auteurs tirent argument de cela pour infirmer la primauté de l'accent sur les évolutions vocaliques et montrent que c'est en réalité la structure de la syllabe où se trouve la voyelle considérée qui est fondamentale, la présence ou l'absence de l'accent n'étant qu'une opposition secondaire, qui ne concerne que la syllabe ouverte. Dans ce cadre, les processus affectant les voyelles, à savoir 1° en syllabe fermée, le maintien sans changement et 2° en syllabe ouverte, l'allongement (d'où les diphtongaisons) sous l'accent et la centralisation / syncope en position atone, retrouvent une lisibilité simple. Dans la dernière partie de l'article, les auteurs proposent une interprétation dans le cadre d'une théorie phonologique qu'ils présentent brièvement, de cette distribution des processus qui ont affecté les voyelles.

Andrea Calabrese examine deux questions classiques de la diachronie gallo-romane : l'abaissement des voyelles hautes relâchées [i, u] (lat. i, u) qui deviennent [e, o] (en se confondant avec [e, o] < lat. ē, ō) et l'antériorisation spontanée de [u] en [y]. Ces deux phénomènes sont appréciés d'une part à la lumière de la théorie des contraintes et réparations dans laquelle l'auteur travaille, d'autre part dans le contexte de processus similaires ou identiques que l'on relève dans d'autres langues, romanes mais surtout au-delà de cette famille et des limites de l'indo-européen. Calabrese ainsi fertilise pour l'étude de la diachronie du français deux innovations porteuses qui ont été mentionnées *supra* : la confrontation aux théories phonologiques modernes et le témoignage de langues sans rapport génétique mais illustrant les mêmes processus.

L'auteur pense avoir trouvé dans le concept de P-map développé par Donca Steriade une explication pour l'évolution gallo-romane [i, u] > [e, o] : P-map modélise le savoir des locuteurs concernant la similarité acoustique des voyelles et consonnes. Les voyelles les plus proches de [i, u] selon ce calcul sont précisément [e, o]. Or si cela donne le résultat observé en gallo-

roman, Calabrese montre que d'autres langues, lorsqu'elles font évoluer [ɪ, ʊ], aboutissent à d'autres résultats, notamment [i, u] et [ɛ, ɔ]. L'auteur veut cela pour preuve que le seul paramètre acoustique ne suffit pas pour rendre compte de la variation typologique. Il introduit un générateur de variation phonologique basé sur ce qui peut arriver aux deux traits binaires [haut] et [tendu] qui dans son analyse sont constitutifs de [ɪ, ʊ] sous la forme [+haut, -tendu]. Ils peuvent d'une part être « excisés », *i.e.* dépouillés de leurs valeurs +/- . L'absence de ces valeurs est alors réparée par le P-map sur base acoustique, et le résultat est [e, ɔ] comme en gallo-roman.

Mais il y a encore une autre façon pour une langue de se débarrasser de [+haut, -tendu]: en supprimant un trait distinctif. Ainsi on obtient [+haut] seul ou [-tendu] seul. Une telle configuration est universellement illicite (puisque la spécification d'un trait manque) et réparée par l'insertion de la valeur par défaut du trait absent. C'est ainsi que l'on obtient [+haut, +tendu] (à partir de [+haut] en ajoutant la valeur non-marquée [+tendu]) et [-haut, -tendu] (en partant de [-tendu] en complétant avec la valeur non-marquée [-haut]). Les deux résultats correspondent aux deux systèmes attestés: [ɪ, ʊ] > [i, u] ([+haut, +tendu]) et [ɪ, ʊ] > [ɛ, ɔ] ([-haut, -tendu]).

Au sein de la famille romane, Calabrese fait valoir un certain nombre de dialectes sardes et corses qui illustrent la dernière option: ces systèmes confondent lat. *ē, ō* et lat. *ě, ǔ* en [e, ɔ], alors que lat. *i, u* = [ɪ, ʊ] aboutissent à [ɛ, ɔ].



# De JE à J' en français : étapes vers l'élision, interactions entre phonétique et syntaxe<sup>1</sup>

Christiane Marchello-Nizia  
ENS de Lyon

## 1. La question : le développement décalé de J'

Si nous reprenons l'examen du pronom personnel de première personne du singulier, à travers l'étude de l'apparition de sa forme élidée J', c'est que cette évolution est extrêmement intéressante, car d'une part elle montre qu'il faut distinguer (au moins) deux périodes d'élision de *e* final devant voyelle pour les pronoms personnels, et d'autre part elle témoigne de changements importants dans la grammaire du français, non seulement phonétiques et morphologiques, mais également syntaxiques. On montrera que cette innovation est le résultat de la corrélation entre plusieurs changements de nature différente, mais qui sont liés: la perte du caractère tonique de JE dans certains contextes (devant un verbe à initiale vocalique la voyelle atone va pouvoir s'élider) est à relier au recul de la possibilité pour JE d'être support d'enclise, mais aussi à son remplacement par *moi* dans les emplois prédicatifs, à la transformation syntaxique du groupe verbal, et enfin aux changements qui affectent l'ordre des mots à travers la fréquence croissante de l'expression du sujet, c'est à dire du sujet pronominal.

Nous examinerons le premier phénomène – le phénomène initial? –, l'élision, de façon détaillée, avant de revenir pour finir sur sa relation avec les autres changements.

---

1. Toute ma gratitude va à Tobias Scheer pour ses relectures successives généreuses, enrichissantes et stimulantes. Il va de soi que les erreurs qui pourraient subsister sont de mon fait.

Très rares sont les grammaires de l'ancien français donnant, à côté des formes monosyllabiques *jo*, *je*, *gié*, les formes élidées devant voyelle *g'*, *j'*. Aussi rares sont celles donnant *m'* à côté de *me* comme forme atone. Et pourtant ces deux formes graphiques existent – mais depuis quand? Dans le cadre de la *Grande grammaire historique du français* (GGHF) en cours de rédaction, le chapitre sur la morphologie des pronoms personnels rend nécessaire l'affinement de l'évolution des formes du paradigme du pronom sujet JE.

La GGHF appuie ses descriptions sur l'exploitation d'un corpus représentatif de plusieurs millions de mots, et d'emblée, ce corpus révèle que la forme graphique élidée *j'* devant voyelle n'apparaît pas dans les plus anciens textes, qu'elle ne se rencontre que dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, comme G. Rydberg (1906: 619-754), dans son étude pionnière et inégalée, l'avait montré. Nos corpus, ajoutés aux siens, permettront d'affiner ses résultats: nous apporterons quelques précisions sur les étapes de l'installation du pronom sujet atone en français, en identifiant quand et où certains contextes syntaxiques vont permettre l'élision de *jo/je* devant voyelle, puis quand et où ces élisions deviendront obligatoires. Comme on le voit, il s'agit d'un phénomène complexe, au carrefour de la morphologie, de la graphématique, de la phonologie, de la dialectologie, de la versification et de la syntaxe.

Nous tenterons de répondre aux questions suivantes: la forme élidée du morphème JE devant voyelle, faisant donc proclise, existait-elle anciennement? Si non, à partir de quand apparaît-elle, et où? Nous soulignerons que, parallèlement, JE sous ses formes les plus courantes *jo* et *je* apparaît très anciennement comme support d'enclise (*jot = jo te*, *jol = jo le*, etc.: voir ci-dessous section 3), comme le font certains autres pronoms personnels (*tu*, *me*, *te*, *se...*)<sup>2</sup>, certains adverbes (*si*, *ne*), certaines conjonctions de subordination (*que*, *se*), certains relatifs (*que*, *qui*), et certaines prépositions (*a + le/les = au*, *aus*, et *de + les = des*, *en + le/les = el*, *es*). Or, cette possibilité disparaîtra plus tard

---

2. Voir l'article récent de T. Rainsford (2014) sur cette question de l'enclise.

pour JE fin XIII<sup>e</sup> siècle - XIV<sup>e</sup> siècle, à peu près semble-t-il à l'époque où *J'* proclitique s'impose.

Une précision : si schwa se définit comme un *e* atone pouvant s'élider, dans le cas étudié ici nous hésitons à identifier à schwa les voyelles atones susceptibles d'élision. Cela d'une part parce que selon les manuscrits et les régions la forme *je* n'est pas la seule à s'élider : l'élision se produit non seulement dans des textes utilisant la graphie *je*, mais aussi dans ceux utilisant *jo* et *jeo*. D'autre part parce que la graphie *je* est employée également comme forme tonique : comme l'avait souligné Rydberg (1906 : 623-624), *je* peut servir de support d'enclise (*jel*, *jes*, etc.) et pour cela JE devait être à l'origine sans doute une forme tonique – mais l'enclise n'est pas nécessairement liée au caractère tonique du monosyllabe support d'enclise<sup>3</sup>; et elle connaît aussi des emplois de forme détachée comme le font les formes dédiées aux emplois toniques telles que *gié*, *jou*, *jeu*, *jei*, *ge* : on a ainsi au début des chartes *Jou Agnes*, *Jei Mahaus*, mais aussi *Je Rogiers* (Rydberg 1906 : 626-631).

## 2. Les descriptions des grammaires

Les grammaires de l'ancien français et les grammaires historiques du français évoquent rarement la question de l'élision de JE en soi. Elles présentent en un système homogène l'ensemble des pronoms personnels sujets et régimes, les deux emplois offrant des formes toniques (*gié*, *moi*) ou atones (*je*, *me*). Et comme le pronom régime atone est dès les plus anciens textes proclitique et perd sa voyelle devant un verbe ou un préverbe à initiale vocalique, de même on pose que JE sous ses formes atones (certains emplois de *je*, *ge* ou *jo*) s'élide devant voyelle ; or si *me* s'élide obligatoirement devant un verbe à initiale vocalique, ce n'est pas encore le cas du pronom sujet. C'est ainsi que l'un des meilleurs manuels, celui de Buridant (2000 : § 326 sq.), tout en étant l'un des rares à évoquer d'entrée l'existence des formes élidées (§ 331) : « Tous les pronoms atones terminés par *e* ou *a*,

3. Je remercie vivement Thomas Rainsford pour cette précision importante.

sujets ou régimes, s'élident devant voyelle, l'élision pouvant être marquée ou non dans la graphie », ne signale pas le décalage chronologique existant sur ce point entre régimes et sujets.

En outre, un autre facteur de complexité vient des formes mêmes de JE, car elles ne sont pas toutes univoques, et c'est le cas des plus fréquentes, *je*, *ge*, et même *jo*. Le partage entre les diverses formes du morphème sujet JE attestées en très ancien et ancien français n'est pas binaire, mais peut-être bien ternaire. G. Zink (1989: 85, emphase ajoutée) précise: « À la différence des autres personnes, la première se dédouble en *je*, *indifférent* à l'accent, et *gié*, exclusivement tonique »; et G. Hasenohr (1993: 71, emphase ajoutée) en donne une description plus fine: « Chaque série comporte des pronoms toniques (formes “fortes”) et des pronoms atones (formes “faibles”); certains peuvent être *indifféremment* employés en position accentuée ou en position atone »; elle distingue ainsi trois sortes de formes: formes faibles (*me*), formes fortes (*gié*, *moi*), formes indifférenciées (*je*, *ge*, *jo*, *jou*, *ju*, *jeo*). Comme le soulignent Pope (1952: 321), et Moignet (1965: 53-4) plus explicitement: « On ne peut se fonder sur la forme de ce mot pour décider s'il est “tonique” ou “atone”. On ne peut le dire atone que dans le cas d'élision attestée par le compte des syllabes. »

Certains graphèmes de JE parmi les plus fréquents (*je*, *ge*, *jo*) sont donc ambigus en ce qui concerne l'accent tonique, et certaines rimes le montrent. Pour notre analyse cela a une conséquence: dès lors que seule une voyelle inaccentuée (*e* ou *o* en l'occurrence) peut s'affaiblir, en schwa d'abord sans doute, avant de s'effacer devant une voyelle, cela signifie que nous ne pouvons nous fier aux graphèmes seuls pour nous renseigner sur leur capacité à s'élider, sauf en ce qui concerne *gié* dont le caractère uniquement tonique est attesté dès le <sup>XII</sup> siècle par la rime. L'élision ne peut donc être assurée que par deux critères: soit la graphie *j'* attestant de la disparition de la voyelle en vers ou en prose, soit, quand on a la graphie pleine, la scansion des textes versifiés, qui permet de déterminer si cette forme compte ou non pour une syllabe dans le cas où elle est suivie d'un mot commençant par une voyelle, c'est-à-dire s'il y a un hiatus ou élision.

### 3. Une grande variabilité formelle (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)

Les manuels, grammaires et dictionnaires signalent la très forte variabilité des formes du pronom JE, selon les régions et dialectes, selon les périodes, selon sa position syntaxique et son accentuation ou non, mais elles ne précisent pas à partir de quand et dans quels contextes l'élision de sa voyelle devient possible, optionnelle, puis obligatoire.

On ne reprendra pas ici la discussion sur les diverses origines possibles des formes différentes de JE. Sans être exhaustif, on peut énumérer les formes suivantes, caractérisant telle ou telle période, telle ou telle scripta dialectale (Rydberg 1906 : 619-670, Pope 1952 : § 827-832, Gossen 1951 : 100-101, Rheinfelder 1985 : § 199-204, Dees 1980 : cartes 1-5, Buridant 2000 : § 333). La forme *eo* (attestée dès le VI<sup>e</sup> siècle, et seule forme dans la *Passion de Clermont*), les formes *ieo*, *io*, *iu* (*Serments de Strasbourg*), *eu*, *ieu*, caractérisent les textes les plus anciens, antérieurs au milieu du XI<sup>e</sup> siècle ; souvent postposées au verbe ou séparées du verbe, ce sont sans doute des formes accentuées. Par la suite, parmi les textes les plus anciens (mi-XI<sup>e</sup> jusque fin XII<sup>e</sup> siècle) figurent beaucoup d'œuvres composées et copiées en zone anglo-normande, usant des formes *jo* (*Chanson de Roland*, *Chanson de Guillaume*), *jou*, *jeo* (Marie de France). Mais certains de ces textes connaissent également *je* dès le début du XII<sup>e</sup> siècle (*Comput de Philippe de Thaon*, *Psautier d'Oxford*), et encore à la fin du siècle, la *Collection de miracles* d'Adgar (dit Guillaume) pratique cette mixité des formes, avec *je* et *ge* à côté de *jo* dominant.

Sur le continent, dans des textes composés à partir du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle – mais copiés plus tard –, on trouve un plus grand nombre de formes : *jou*, *joe*, *jeu*, caractérisent les scriptas normandes (continentales) ; *jou*, *ju*, les scriptas picarde et wallonne ; *ju*, *jeu*, *gie*, *giei*, *jei*, *jey* se trouvent en champenois et lorrain. De façon plus rare et ponctuelle, on rencontre encore d'autres graphies, telles que *jen*, *jié*, *gé*, *jé*, *gen* (les accents sont le fait des éditeurs, mais ils indiquent que ces formes sont en emploi accentué). Souvent les textes offrent une grande mixité des formes, ainsi *Li ver del juise*, composé dans le second quart

du XII<sup>e</sup> siècle dans la région liégeoise, avec *je*, *jeo*, *jo*, *ju*, *ge*, et même *j'*, ou bien *Floire et Blancheflor*, à peine plus tardif, où *je* est majoritaire, mais où *jou* et même *jo* sont représentés, ainsi d'ailleurs que *j'* et *g'*. Mais la forme qui domine de très loin est déjà *je*, dès le *Couronnement de Louis* (autour de 1130, manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle), et surtout avec les romans antiques du milieu du XII<sup>e</sup> siècle (*Thèbes*, *Éneas*, *Troie*), copiés en général quelques décennies plus tard.

En outre, presque toutes ces formes peuvent être support d'enclise pour un pronom personnel régime atone suivant ; on a ainsi, pour le pronom *le* : *jel* (pour *je le*), *jol*, *jou*, *gel*, *geu* ; pour *les* ou *se* : *ies*, *jes*, *jez*, *jos*, *jous*, *ges*, *giés* ; pour les pronoms *me* et *te* : *jom*, *jot*, *jem*, *jet*, et parfois *jen* (*je en*), et même *jous* / *j'ous* (*je vous*).

On a donc au total une quarantaine de formes graphiques possibles. Les plus fréquentes sont *jo* apparu dès *Jonas* et qui perdure jusque dans le XIV<sup>e</sup> siècle, *ge* apparu dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, *je* fréquent partout dès le second quart du XII<sup>e</sup> siècle, et, – mais à partir de quand ? – la forme sans *e* : *j(ʹ)* ou *g'*. La forme *jeo* ne semble plus guère attestée après le XII<sup>e</sup> siècle, et *gié* toujours tonique se rencontre jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (*Roman de la Rose*), et il marque de préférence le sujet postposé. Mais on constate que dès le XIII<sup>e</sup> siècle la variété des graphies pour JE est sensiblement réduite.

#### 4. Corpus et démarche

Cette enquête nécessitait un travail sur corpus, comme Rydberg l'avait d'ailleurs mené il y a un siècle. Nous avons bénéficié de l'accès à deux corpus : la Base de Français Médiéval (BFM, ENS de Lyon : 126 textes allant du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, 4 millions de mots ; responsable : C. Guillot) et le corpus de la GGHF (responsable : S. Prévost). Les requêtes ont été faites grâce à l'outil TXM. Nous avons systématiquement privilégié les textes versifiés, et spécialement ceux composés ailleurs que dans le domaine anglo-normand, où la scansion mixte est parfois difficile à interpréter. Mais nous avons également vérifié

les graphies dans les textes en prose car elles indiquent les pratiques des copistes.

On a formulé successivement, pour les textes les plus anciens, puis pour l'ancien français classique, puis pour le moyen français, des requêtes portant sur les graphies que nous venons d'énumérer en spécifiant que le mot immédiatement suivant dans le contexte droit devait commencer par une voyelle, et quelle que fût la fonction de l'élément en question. Au nombre de ces graphies figuraient bien entendu *j'*, *g'*, formes élidées, mais sans perdre de vue que ce type de graphie élidé pourrait sembler être parfois le fait de l'éditeur moderne qui, ayant constaté grâce à la scansion du vers que JE devait être élidé pour que le compte des syllabes soit bon, transcrivait un éventuel *je* de son manuscrit en un *j'* non ambigu ; mais, comme on le verra, il est des cas où l'on peut exclure cette hypothèse et où l'on peut penser que *j'*, *g'* élidés sont bien le fait de copistes médiévaux. Cela nous a procuré toutes les graphies attestées dans nos corpus dans le contexte recherché – du moins dans les éditions de ces textes.

Grâce à la versification, nous avons pu ainsi discriminer les cas où la graphie *jo*, *je*, ou *ge* suivie de voyelle comptait pour une syllabe et donc faisait hiatus devant voyelle, et ceux où elle ne faisait pas syllabe : c'est-à-dire les cas où, malgré une graphie « conservatrice », l'auteur avait sans doute utilisé une forme sans voyelle prononcée. Mais bien entendu, si la graphie est *j' / g'*, que cette graphie soit le fait du copiste médiéval ou de l'éditeur moderne, on a bien une élision.

Nous avons pu ainsi établir une chronologie provisoire des étapes par lesquelles JE, à l'origine non élidable devant voyelle, est passé par une étape de variation où précédant une voyelle il pouvait ou non s'élider de façon optionnelle (xii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles), avant d'atteindre l'étape « moderne » où *je* s'élide obligatoirement devant un élément à initiale vocalique (*j'entends*, *puis-j(e) avoir un café?* *ai-j(e) encore/éventuellement une chance?*). Comme on le verra, la condition de l'élision est au départ syntaxique, un composant à initiale vocalique mais n'appartenant pas au

groupe verbal valenciel bloquant, au moins à étape ancienne, l'élision (*quant ge an ceste nef entrai*: mi-XII<sup>e</sup> siècle, octosyllabe: *Éneas*, v. 5809).

### 5. Étape initiale IX<sup>e</sup>-fin XI<sup>e</sup> siècle: devant voyelle, l'élision du pronom régime est obligatoire, mais celle du pronom sujet *je* est impossible

La chronologie de l'élision devant voyelle n'est pas la même pour les pronoms régimes ME/M' et pour le pronom sujet JE/J' – le seul pronom sujet à connaître par la suite une élision systématique devant voyelle<sup>4</sup>.

Dès les *Serments de Strasbourg*, sur les cinq occurrences du pronom personnel sujet de première personne (*eo*, *io/fo* selon l'éditeur, *iu/ju* selon l'éditeur), seule la dernière précède un verbe à initiale vocalique, et il n'y a pas d'effacement de la voyelle (*iu er*):

si salvarai *eo* cist meon fradre Karlo

« (ainsi) protégerai-je mon frère Charles ici présent »

si *io* returnar non l'int pois, ne *io* ne neuls, cui *eo* returnar int pois,

« si je détourner ne l'en peux, ni moi ni personne que j'en peux détourner »

in nulla aiudha contra Lodhuvig nun li *iu er*.

« en aucune aide contre Louis je ne lui serai »

En revanche dans ce même bref texte, le pronom régime de troisième personne masculin, *le*, est bien élidé devant *int pois* (*lint pois*). Et on peut penser que cela serait également le cas pour *la*.

Ni la *Séquence de saint Eulalie*, ni le *Sermon sur Jonas* n'offrent de cas de JE ou de LE/LA se trouvant devant voyelle; outre les *ego* latins, *Jonas* ne présente qu'un cas de pronom « français », réalisé sous la forme *jo*, mais non devant voyelle.

4. En français moderne chez certains locuteurs, à la deuxième personne, l'élision de la voyelle *u* devant un mot à initiale vocalique est devenue quasi systématique (*t'achètes*). Je remercie Tobias Scheer pour cette remarque. Mais contrairement à *j'*, cette élision n'est jamais obligatoire, et d'autre part elle peut se produire également devant certaines consonnes (*tu sais* → *t'sais*), comme c'est le cas aussi d'ailleurs pour *je* (*j'sais pas*).

Dans la *Passion de Clermont*, composée vers l'an mil, JE apparaît sous la forme *eu* et se trouve toujours devant consonne (8 cas : v. 67, 137, 229, 277, 278, 299, 434, 447), sans possibilité d'élision donc. En revanche, les pronoms régimes *me*, *te*, *le*, *se* sont sans exception élidés devant voyelle (v. 83 *que m'en darez...* « que vous me donnerez » ; v. 59 *il tot entorm t'arberjaran*, « ils t'hébergeront » ; de même v. 56, 188, 299 ; et v. 24 *o.ss'assis*).

La *Vie de saint Léger* n'offre aucune occurrence de sujet pronominal de première personne (voir Linskill 1937 : 85), et les pronoms régimes *y* sont toujours élidés devant voyelle (« Devant voyelle, l'élision est obligatoire » écrit l'éditeur de ce texte, Linskill).

Dans la *Vie de saint Alexis* (composée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle en Normandie, manuscrit H copié vers 1150), on ne rencontre que la forme *jo* en fonction de sujet, que ce soit devant consonne (7 fois) ou devant voyelle (4 fois) – et le compte des syllabes confirme la forme pleine : *jo i ai si grant perte* (v. 148), *Jo atendi quiet...* (v. 389 et v. 479), ou encore *dunt jo aveie asez* (v. 402) ; cependant dans ce texte anglo-normand les décasyllabes présentent parfois quelques irrégularités. Dans ce texte, pas une seule fois JE ne semble donc former une proclise sur le verbe à initiale vocalique suivant ; en revanche dans ce même texte, les nombreuses formes de pronom régime atone sont régulièrement élidées devant voyelle, c'est-à-dire graphiées sans voyelle et agglutinées au mot suivant : *m'*, *t'* ou *l'* (pour *le* ou *la*) systématiquement, *li* (datif) de façon variable (m. sg. ou f. sg., *li* est élidé dans 3 cas sur 12 mais demeure vocalisé devant voyelle dans les 9 autres cas). Ce texte résume bien la situation antérieure au XII<sup>e</sup> siècle : graphies et versification concordent pour rendre plausible l'hypothèse que le pronom sujet JE ne s'élide pas encore en position pré-vocalique, alors que le pronom régime, quelle que soit sa voyelle finale, s'élide obligatoirement pour *le* et *la*, possiblement pour *li* (sur ce dernier voir Buridant 2000 : § 331).

On doit donc adopter l'hypothèse qu'il y a eu en ancien français plusieurs étapes successives d'élision des morphèmes : les articles et pronoms personnels régimes atones d'abord, sans

doute dès l'époque romane ou le proto-français; le pronom personnel sujet JE plus tard, ainsi sans doute que le pronom démonstratif anaphorique CE (voir Rydberg 1906, analysé en parallèle avec *je*) – mais on n'examinera pas son cas ici.

À quel moment JE est-il devenu élidable devant voyelle, en particulier devant le verbe, c'est-à-dire totalement atone comme sujet préverbal<sup>5</sup>? C'est ce que nous nous proposons de voir d'abord, car c'est à partir de là que graphiquement il pourra être agglutiné au verbe.

### 6. Première étape de l'élision début XII<sup>e</sup> siècle: l'élision de JE devient possible devant un verbe à initiale vocalique, mais elle reste optionnelle (pas de graphie élidée)

Peut-on trouver des cas où, dans les textes versifiés antérieurs à 1150, JE ne fait pas syllabe devant un verbe à initiale vocalique?

La *Chanson de Roland* dans sa version la plus ancienne (manuscrit O), composée autour de 1100 et copiée vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, présente quelques cas où JE précède un verbe ou un préverbe (*en*, *i*) à initiale vocalique, et où le vers décasyllabique semble imposer une élision – mais l'on sait que la versification en anglo-normand n'est pas aussi régulière que dans les autres scriptas. Ainsi à quelques vers de distance on trouve les mêmes formules avec ou sans élision possible :

Dunez m'en, sire, le bastun e le quant / E *jo* irai al Sarazin espan.  
(v. 269: dix syllabes, hiatus)

« Donnez-moi, seigneur, le bâton et le gant, Et j'irai trouver le Sarrasin espagnol »

Respunt dux Neimes: « *jo* irai, par vostre dun! » (v. 246: onze syllabes, nécessaire élision pour qu'il y ait un décasyllabe)

« Le duc Naime répond: "J'irai, si vous me l'accordez" »

Se li reis voelt, *jo* i puis aler ben. (v. 258: dix syllabes, hiatus)

« Si le roi le veut, je peux très bien y aller »

5. C'est un point de discussion non tranchée, de savoir si le pronom sujet doit être atone pour pouvoir s'élider.

Respunt Rollant: « *Jo* i puis aler mult ben! » (v. 254: onze syllabes, ou élision)

« Roland répond: “Je peux très bien y aller” »

Ce texte est un bon exemple de la situation dans l'aire anglo-normande au début du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. Sur 140 occurrences du morphème JE, on a 125 *jo*, 2 *je*, et 13 supports d'enclise (*jol*, *jel*, *joes*, *jes*, *jon*). La forme *je* se trouve les deux fois devant consonne, mais *jo* se trouve 27 fois en position prévocalique, et il n'y a que cinq cas où l'élision pourrait être envisagée si on veut obtenir un décasyllabe; mais comme on l'a dit, la scansion anglo-normande offre des variantes. Il s'agit des trois cas cités ci-dessus, ainsi que des suivants:

*Jo* i puis aler, mais n'i avrai guarant. (v. 329)

« Je peux y aller, sans avoir aucun garant. »

Se *jo* ai parenz, n'en i ad nul si proz. (v. 2905)

« Si j'ai des parents, il n'y en a aucun d'aussi valeureux. »

Soulignons que dans tous les cas le pronom sujet précède immédiatement le verbe ou un pronom préverbal à initiale vocalique qui pourrait causer l'élision.

La *Chanson de Guillaume*, un peu plus tardive et transmise dans un manuscrit du milieu du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, présente le même cas de figure, avec 185 JE graphiés *jo*, dont plusieurs sont supports d'enclise (*jol*), et un bon nombre devant voyelle. Ce texte n'offre aucune graphie de l'élision, et seuls quelques vers, où *jo* précède un verbe ou un préverbe ou pronom à initiale vocalique, sont susceptibles de l'avoir connue pour la scansion: si *jo* est suivi d'autre chose que du verbe, il n'y a pas d'élision pour la scansion.

Un texte anglo-normand plus tardif, composé au début du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle et copié au milieu du même siècle, offre, bizarrement, une situation qui paraîtrait très archaïque, n'était son origine: il s'agit d'*Adgar*, qui comporte 168 JE très majoritairement graphiés *jo* (et *jol*), rarement *je*, mais qui n'offre aucune graphie d'élision, et *jo/je* se trouvent 26 fois devant un verbe à initiale vocalique avec dans huit cas une probable élision.

Sur le continent, la situation évolue plus rapidement.

## 7. Deuxième étape: apparition de la forme graphique J(′) agglutinée à la forme verbale vocalique (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)

Les premiers textes où apparaît l'élision graphique, c'est à dire où le graphème *i-* ou *j-* est directement agglutiné au verbe suivant commençant par une voyelle (*jai, iaï*), ont été composés avant 1150, mais tous copiés vers 1200 ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle. L'éditeur moderne use alors de l'apostrophe pour indiquer le double phénomène de l'absence du *e* final et de l'agglutination du *j* à la voyelle initiale du mot suivant : *jai*, transcrit *j'ai*. Comme on l'a dit précédemment, si le copiste médiéval donne *jai*, c'est un signe important, car cela signifie que pour lui il y avait élision, et généralement la scansion le confirme.

Le plus ancien texte à offrir une telle graphie élidée est un texte appartenant au domaine anglo-normand, composé sans doute par Philippe de Thaon dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, mais copié vers 1200 : le *Lapidaire alphabétique* :

Ke cest essample que *j'ai* donné, / Qui est prové et esprové  
(*Lapidaire alphabétique*, v. 281)  
« Car cet exemple que j'ai donné, qui est prouvé et éprouvé »

Mais sur le continent, et, semble-t-il en Île-de-France, la situation change de façon quantitative. Une chanson de geste à peine plus tardive que les textes anglo-normands évoqués ci-dessus (1130, manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle), *Le Couronnement de Louis*, offre une situation qui sera assez fréquente dans cette période : sur les 128 emplois du morphème JE, on a 102 *je* dont 95 devant consonne et 7 devant voyelle mais faisant toujours syllabe, 17 *j'* qui marquent que JE est élidé, et 9 formes supports d'enclise (8 *jel*, 1 *jes*). À cette période il y a donc, pour JE suivi d'un verbe commençant par une voyelle, la possibilité un peu plus fréquente de s'élider : il y a variation, optionalité, non encore obligation :

Se *je* oeie novele al repairier / Que Looïs i eüst encombrier  
(*Couronnement de Louis* v. 1990 : hiatus)  
« Si j'entendais à notre retour la nouvelle que Louis ait des difficultés »

Par Mahomet, dont j'atent la pardon, / Onc mais par ome n'oi tel destrucion. (*Couronnement de Louis*, p.31, v. 962)

« Par Mahomet, dont j'espère le pardon, jamais je n'ai reçu une telle blessure de quelqu'un. »

Le *Roman de Thèbes* présente une situation semblable : sur les 262 cas où JE est sujet, les formes pleines *je* et *ge* comptent toujours pour une syllabe y compris devant voyelle, les 33 formes *j' / g'* marquant au contraire l'élision.

Mes ci remaing, et *je* irai / et ton message fournirai (*Thèbes* v. 1227 : hiatus)

« Mais reste ici, et j'irai porter ton message »

G'irai a ces barons parler (*ibid.*, v. 3025 : élision)

« J'irai parler à ces seigneurs »

Il pourrait donc sembler que, dès le second tiers du XII<sup>e</sup> siècle, les textes emploient les graphies *je* ou *ge* normalement devant consonne et également devant voyelle quand il y a hiatus, et *j' / g'* devant voyelle chaque fois qu'il y a élision. Mais encore faudrait-il être assuré que cette discrimination entre les graphies *j' / g'* et *je / ge* n'est pas le fait de l'éditeur. En effet, pour le *Couronnement de Louis*, E. Langlois fournit plutôt une édition critique. En revanche, pour *Thèbes* et *Eneas*, les éditeurs (Raynaud de Lage, Salverda de Grave) assurent suivre fidèlement le manuscrit de base qu'ils ont choisi.

Un autre argument, graphique, plaide pour l'authenticité médiévale de ces formes élidées : c'est que dans les textes usant aussi bien de *je / j'* et de *ge / g'*, les graphies *j'* et *g'* ne sont pas employées au hasard : la première se trouve devant les verbes *ai*, *aveie*, *aim...*, *oi...*, bref devant les verbes commençant par *a* ou *o* mais aussi devant les autres voyelles, alors que l'emploi de *g'* est limité à précéder *e-* ou *i-*, seuls contextes où le graphème *g* peut se prononcer palatal, c'est-à-dire devant certaines formes du verbe *aller* (*irai...*) ou devant *en* ou *i*. Un éditeur moderne n'aurait pu intervenir de façon aussi complexe.

Ainsi, aussi bien la scansion que la graphie montrent que dans cette période de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, devant un verbe à initiale vocalique, le pronom sujet JE a la possibilité

de s'élider : l'élision n'est pas systématique comme elle l'était depuis trois siècles pour le pronom régime ME dans le même cas, mais elle a cessé d'être rare. Et à cette étape, comme antérieurement, lorsque la graphie n'est pas distinctive, seule la scansion renseigne à coup sûr.

*Éneas* est un cas particulièrement intéressant, car il témoigne de cette période de foisonnement formel, où un copiste peut jouer sur les formes pour se créer son propre système d'oppositions. L'éditeur, Salverda de Grave (*Introduction*, p. iii), a choisi de « reproduire simplement le manuscrit qu'il considère comme le plus voisin de l'original », soit le ms. A, le plus fidèlement possible ; ce manuscrit est ancien (vers 1200) et a été copié par un scribe de l'Est de la France. On peut donc faire l'hypothèse que l'éditeur a respecté le micro-système qu'utilise le copiste du manuscrit. Sur les 396 occurrences du morphème sujet JE, 340 ont la graphie *ge/Ge*, soit la très grande majorité ; les autres formes sont les supports d'enclise *gel* et *ges* (27 cas), les formes *gié* (3 fois), *je* (3 fois), *jo* (3 fois), et surtout on a 20 formes élidées : 13 *g'*, 7 *j'*. La graphie *je*, rare (3 fois), se trouve toujours devant consonne.

La forme pleine *ge/Ge* se trouve soit devant consonne, soit, dans 30 cas, devant voyelle, et dans ces cas cette forme marque un hiatus confirmé par la versification octosyllabique (dont 9 fois devant le verbe *aim*, dix fois devant une forme du verbe *avoir*, 5 fois devant l'adverbe *i* : *Se ge i muir...* ; et deux fois il est postposé et précède un adverbe : *Ce ne puis ge onques sofrir*: v. 7950) :

Nel puis celer, *ge aim*. / – Et qui? (*Éneas*, v. 1275)

« Je ne puis le cacher, j'aime. – Et qui? »

Com mar i mui, / quant *ge an ceste nef entrai!* (*ibid.*, v. 5809 : séparé du verbe)

« Quelle malchance cela a été pour moi, quand je suis entré dans ce navire! »

Les autres graphies, très minoritaires, *gié* et *jo*, sont destinées à des emplois spécifiques non habituels : *gié* en emploi seul ou

postverbal tonique (3 fois dans des questions : une fois seul v. 1680 et deux fois postposé au verbe) :

Lasse, fait elle, que ai *gié*? (*ibid.*, v. 8083)

« Malheureuse, dit-elle, qu'ai-je? »

Dunc n'ies tu *gié* et ge sui tu? (*ibid.*, v. 4945)

« Et n'es-tu pas moi et moi toi? »

De même *jo* (3 fois) n'apparaît que devant voyelle mais avec un hiatus confirmé par la versification :

la vérité vos an dirai, / car *jo* i fui, sel vi et sai. (*ibid.*, v. 858, de même v. 636 et 1735)

« Je vous dirai la vérité sur ces évènements, car j'y étais, je les ai vus et je les connais. »

Les deux formes élidées, *j'* (7 fois) et *g'* (13 fois), se trouvent essentiellement devant les verbes *ai* et *oi* pour la première, et devant le préverbe/particule *en* pour la seconde (12 fois sur 13) :

Ge ne tairai noiant por lui / ce que *g'*en sai et que *g'*en cui. (*ibid.*, v. 6652)

« Je ne tairai pas à cause de lui ce que je sais et crois. »

Une telle utilisation par un copiste de formes d'origines diverses semble traduire un effort pour spécifier des emplois différents. Mais la possibilité même de cet usage sophistiqué révèle tout d'abord qu'il n'existe pas encore d'élision systématique de la voyelle du pronom JE devant un verbe à initiale vocalique. L'élision est déjà bien implantée dans ce texte, mais l'hiatus devant initiale verbale vocalique reste toujours possible ; et même si *ge* sert généralement à marquer cet emploi, par 3 fois le copiste utilise une forme dédiée, *jo*, pour marquer la non élision. Par ailleurs, on voit que le sujet pronominal postposé au verbe a sans doute un statut phonétique fort, puisque *gié* semble réservé à cette position – comme dans de nombreux autres textes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Donc à cette étape de l'évolution, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'élision devant voyelle n'est pas encore devenue obligatoire puisque dans 33 cas JE (sous les formes *ge* ou *jo*) se maintient comme monosyllabe. Mais devant un verbe à initiale vocalique ou devant *en* (soit 40 sur les 53 cas à initiale vocalique, les autres

cas concernant par exemple l’adverbe *ancor* ou le datif nominal : *que ge autre doigne m’amor* v. 1315, ou *i: jo i fui* v. 858, ou *ge i fui* v. 6205), elle est déjà fréquente puisqu’elle concerne la moitié d’entre eux, soit 20 cas. Soulignons-le : à cette période l’élision n’est possible que devant le verbe conjugué ou devant le pronom-préverbe *en* : la condition est syntaxique, *tous* les autres contextes syntaxiques la bloquent – y compris *i* dans ce texte.

Une telle situation – élision possible et déjà fréquente devant le verbe à initiale vocalique, *en* ou *i* – décrit bien la situation de nombreux textes composés au XII<sup>e</sup> siècle : *Floire et Blancheflor* (composé vers 1150-1160), *Aucassin et Nicolette* (dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle ou première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle selon le DEAF, manuscrit de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle).

Un peu plus tard, le *Tristan* de Béroul, qui offre 237 JE que se partagent *je, ge, j’* et *g’*, montre la même grammaire concernant l’élision : elle ne peut se produire que devant le verbe, *en* ou *i*, et tout en étant fréquente, elle n’est pas encore généralisée. La chanson de geste *Ami et Amile* offre un cas comparable, de même que *Le bel inconnu* de Renaud de Beaujeu (1214), et encore le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris – mais celui de Jean de Meun va révéler une syntaxe de l’élision un peu plus large.

### 8. Troisième étape : élision devant une intercalation ou devant une séquence (fin du XII<sup>e</sup> siècle)

Dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, une nouveauté se produit qui montre une avancée de l’élision : elle va se faire non seulement devant le verbe régi par le pronom, mais aussi devant une intercalation, régime ou adverbe, se trouvant entre *je* et le verbe. Le premier exemple se trouve dans la *Vie de saint Thomas Becket*, composée en vers alexandrins en 1174 par un auteur du nord de l’Île-de-France, Guernes de Pont-Sainte-Maxence, et copiée au début du XIII<sup>e</sup> siècle par un copiste anglo-normand, cette mixité produisant une variété de graphies peu fréquente pour les 145 JE de ce texte : *je, j’, jeo*, et *jo* qui se trouve en particulier devant un verbe à initiale vocalique dans les 9 cas d’hiatus conservé, ainsi que les formes supports d’enclise *jel, jes, jeol, jol*. Sur les

27 cas de *j'*, à deux exceptions près tous précèdent un verbe à initiale vocalique, et les pronoms-adverbes *en* ou *i*; et l'élision a encore progressé dans ces trois contextes puisqu'elle concerne 75 % de ces cas. Mais ce texte offre en outre deux innovations qui marquent un changement dans les conditions syntaxiques de l'élision : elle peut se produire désormais devant des éléments jusque là non intégrés au groupe verbal : devant un régime intercalé entre JE et le verbe – rappelons qu'un quart de siècle plus tôt, *Éneas* offrait l'hiatus dans ce type de contexte (*quant ge an ceste nef entraï*) :

Mais bien ert adrecé, se *j'*amender le dei. (*Vie de saint Thomas Becket*, v. 4410)

« Mais ce sera une bonne chose, si je dois corriger (mon erreur). »

Et on a également un cas de sujet JE postposé au verbe qui, loin de se trouver accentué comme il l'était auparavant, s'élide devant une séquence régime à initiale vocalique (*en ço*) :

Ne tei ne voil *j'*en ço, ne autrui, esparnier (*ibid.*, v. 3434)

« Et en cela je ne veux épargner ni toi, ni autrui »

Ces innovations sont confirmées chez Chrétien de Troyes, une ou deux décennies plus tard, dans une région proche, la Champagne. Ces textes offrent plus de 1800 occurrences de *je/ge/gié*, et 125 *j'/g'* devant voyelle, ainsi que quelques formes supports (*gel, ges...*). Mais l'élision devant un verbe à initiale vocalique n'est pas encore systématique, même si elle progresse. En effet, sur les cinq romans de Chrétien<sup>6</sup>, si les premiers, *Erec* et *Cligès*, composés peu après 1170, n'offrent aucun cas d'élision de *je/ge* devant une intercalation (Rydberg en évoque cependant un dans l'un des manuscrits de *Cligès*), en revanche Chrétien la pratique dans les trois derniers romans composés après 1180 – mais il s'agit uniquement de *onques* :

« Revanrai ça se *j'*onques puis. » (*Yvain*, 5745 : 5 cas)

« Je reviendrai ici si jamais je peux. »

6. Nous utilisons une édition réalisée à partir du texte du manuscrit BnF fr. 794, dit « manuscrit de Guiot », copié en 1235 par un copiste qui intervient parfois ; mais les deux cas donnés en exemple n'offrent guère de possibilité de modification.

Et il pratique une autre innovation, très forte, avec élision de JE postposé au verbe et placé devant un attribut commençant par une voyelle – cette pratique ne semble se développer un peu qu’au siècle suivant :

Sui *j’anfes* a espoanter? (*Charrette*, 1721)

« Suis-je un enfant qu’on peut épouvanter? »

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Jean Renart pratique également ce type d’élision devant une intercalation prépositionnelle, et dans un cas au moins une double intercalation :

Et se *g’en* ce, sanz plus atendre, enchiece, si me face pendre!

(Renart, *Dole*, v. 4923)

« Et si dans ce combat, sans attendre davantage, je perdais, qu’il me fasse pendre! »

Et si comme on l’a vu Guillaume de Lorris s’en tenait à un usage « classique » de l’élision, Jean de Meun va la pratiquer avec *je* postposé et précédant une préposition vocalique, même si la forme graphique reste pleine :

Mes de ce quoi? Qu’en ai *je* a fere? (Meun, *Roman de la rose*, v. 4039: élision devant *a*)

« Mais quoi donc? Qu’en ai-je à faire? »

[...]n’entent *je* a riens fors a baraz. (*ibid.*, v. 11040: élision devant *a*)

« [...]je ne m’y connais en rien sauf en tromperies. »

Durant les deux siècles suivants, il semble qu’on ait la même situation.

On a fait des requêtes également sur quelques textes en prose. Les textes en prose ont confirmé que les deux graphies, *je* ou *j’*, continuent à se trouver devant voyelle. Ainsi, dans la *Queste del saint Graal*, texte en prose composé vers 1220, dont l’édition a été établie à partir d’un manuscrit copié au XIII<sup>e</sup> siècle et très fidèlement suivi, les 958 occurrences du morphème JE se décomposent ainsi: 868 *Je/je*, 27 *Ge/ge*, 5 *jel* (cela montre le recul très rapide des formes contractes support d’une enclise), et surtout 41 *j(?)* et 17 *g(?)*. Comme dans d’autres textes, le partage entre *j’* et *g’* se fait d’après la forme qui suit: *j’* se trouve surtout devant les formes du verbe *avoir* et le préverbe *en*, *g’* devant le préverbe *i*. Mais il reste encore 77 *je* et 6 *ge* devant

voyelle, sans que rien puisqu'on est en prose ne nous en indique la prononciation :

[...] me sera mout grief lor departie, car *je* avoie apris a veoir les souvent (*Queste*, fol. 163d, l. 25)

« [...] leur départ me sera très désagréable, car j'avais appris à les voir souvent »

*Je* ai veue une trop merveilleuse avision. (*ibid.*, fol. 195d, l. 36)

« J'ai eu une vision tout à fait étonnante. »

[...] que *ge* en ferai. (*ibid.*, fol. 168c, l. 12)

« [...] ce que j'en ferai. »

Et surtout, on a systématiquement *je* quand le pronom suit le verbe et précède un régime, un attribut comme ici, un adverbe, etc., bref une séquence commençant par une voyelle : comment l'interpréter ?

[...] car lors seroie *je* aiseie. (*ibid.*, fol. 179a, l. 9)

« [...] car alors je serai content. »

### 9. Quatrième étape : élision de *je* postverbal devant une séquence à initiale vocalique, avec généralisation de l'élision « classique » (mi-XIV<sup>e</sup> siècle)

Au milieu du siècle suivant, avec Machaut les deux nouvelles étapes sont intégrées, mais avec un changement qui nous rapproche de l'usage moderne : dès 1341, dans le *Remède de Fortune*, on ne trouve plus l'hiatus en cas d'intercalation ou lorsque *je* postposé au verbe se trouve devant un mot à initiale vocalique : l'élision s'est généralisée :

[...] voloit que je fusse / Tous siens, et j'aussi le voloie. (Machaut, *Remède*, v. 102)

« [...] elle voulait que je fusse entièrement sien, et moi aussi je le voulais. »

Et ce te mousterrai j'au doit. (*ibid.*, v.2566)

« Et cela je te le montrerai du doigt. »

[...] de penne et de l'archet / Oy j'et vi en ce parchet. (*ibid.*, v. 4061)

« [...] de la plume et de l'archet j'ai entendu et j'ai vu en cet endroit. »

Tout ainsi fais j' un cuer florir / En toute joie, (*ibid.*, v. 2285)

« C'est de cette façon que je fais fleurir un cœur / Dans la joie, »

Et l'élision se produit même lorsque *je* se trouve en incise :

Einsi, di *je*, en samblant manière Que [...] (2245 : élision nécessaire pour l'octosyllabe)

« Ainsi, dis-je, de cette façon [...] »

Tous les auteurs ne sont pas aussi novateurs que Machaut : à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, l'*Estoire de Griseldis* (1395) est l'un de ces textes où l'hiatus devant le verbe est encore possible :

La pitié que *je* ay de vous / Et la bonne amour qu'ai a tous [...] (*Griseldis*, v. 445)

« La pitié que je ressens pour vous et l'affection que j'ai pour tous [...] »

Mais ce même texte peut pratiquer, comme Machaut, l'élision devant une séquence vocalique :

Pour ce vous ay *je* envoyé querre / Pour faire les lettres bon erre (*Griseldis*, v. 597 : octosyllabes)

« C'est pour cela que je vous ai envoyé chercher, pour écrire les lettres rapidement »

Charles d'Orléans, quelques décennies plus tard, utilise encore sporadiquement la possibilité de l'hiatus dans la *Retenue d'amour* :

Car de douleur *je* estoie si enclos / Que [...] (Charles d'Orléans, *Retenue d'amour*, éd. P. Champion, p. 10, v. 263)

« Car j'étais si saisi de douleur que [...] »

En revanche, dans ses rondeaux, composés plus tardivement (mi-XV<sup>e</sup> siècle), il pratique systématiquement l'élision de JE dans ces cas :

Comment dont doy *je* a vous parler, (Charles d'Orléans, *Rondeaux CIX*, éd. P. Champion, p. 353, v. 12 : octosyllabes)

« Comment dois-je m'adresser à vous ? »

Suis *je* enchanté? veille mon cueur ou dort? (Charles d'Orléans, *Rondeaux CCCXXVIII*, éd. P. Champion, p. 479, v. 15 : décasyllabes)

« Suis-je la proie d'un enchantement? Mon cœur veille-t-il ou dort-il? »

À la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle, les *Mémoires* de Commynes, en prose, offrent encore quelques cas de cette graphie qui devient très rare :

[...] ung grant taz d'Angloys devant, lesquelz *je* ouy parler ung peu de jours après. (*Mémoires*, t. IV, p. 37)  
 « [...] une foule d'Anglais devant, que j'entendis parler quelques jours après. »

Mais après le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, il semble que la possibilité pour *je* de faire hiatus devant le verbe conjugué à initiale vocalique cesse d'exister. Et si la graphie *je* se trouve encore devant voyelle, à partir de *Pathelin* ce sont presque toujours des cas qui correspondent à la pratique encore en usage aujourd'hui, qui élide *je* postposé au verbe s'il précède un élément vocalique (*Puis-je avoir du café ?*) mais écrit la forme pleine :

Après ce que je voy puis *je* estre encor en doute? (Corneille, *Le Cid*, v. 2206)

Et désormais, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle et jusqu'au français actuel, la graphie *je* devant un mot à initiale vocalique n'est possible que dans le cas où le pronom est postposé au verbe conjugué et précède un élément vocalique, avec lequel d'ailleurs phonétiquement il fait enclise (*Puis-je avoir du café ? Quand aurai-je encore du café ?*).

## 10. Une chronologie fine de l'extension de la forme atone et de sa proclise devant voyelle, la mise au jour de « changements liés »

On peut ainsi établir une chaîne chronologique des constructions successives dans lesquelles JE peut s'élider ; cela révèle que seuls certains contextes syntaxiques permettent ou provoquent l'élision à l'origine, c'est-à-dire fournissent des contextes où JE a perdu peut-être son accentuation et peut, comme *me*, voir sa voyelle devenir un schwa<sup>7</sup>, donc s'amuir optionnellement, et s'agglutiner au verbe suivant ; la syntaxe a donc joué un rôle décisif à ce stade. L'analyse des textes que nous avons menée confirme, en les affinant chronologiquement et en les décrivant syntaxiquement, les résultats obtenus il y a un siècle par Rydberg :

7. Voir la note 5, dans laquelle j'évoque le caractère atone ou non de JE.

1. première étape: début du XII<sup>e</sup> siècle en anglo-normand: *je* peut ne plus faire syllabe devant un verbe à initiale vocalique (*Roland*);
2. deuxième étape: après 1120, apparition de la graphie élidée (*j'*, *g'*) s'agglutinant à l'initiale du verbe (*Lapidaire*, *Couronnement*, *Thèbes*, *Éneas...*);
3. troisième étape: élision devant une intercalation à initiale vocalique: *Becket* (1174), Chrétien après 1180: cela peut être un adverbe (*onques*) ou un infinitif régime;
4. quatrième étape: en 1180, élision de *je* postposé devant une séquence à initiale vocalique: Chrétien *Charrette* (*j'anfés*), puis Jean de Meun, puis Machaut couramment: dans le cas le plus ancien c'est un attribut;
5. cinquième étape: mi-XIV<sup>e</sup> siècle-XVI<sup>e</sup> siècle: dans la grammaire de certains auteurs (Machaut) dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, *je* antéposé à un verbe à initiale vocalique s'élide obligatoirement, et *je* postposé s'élide devant le premier mot à initiale vocalique d'une nouvelle proposition: on a ainsi l'élision de *je* faisant un « pont phonique » d'une incise à la proposition suivante, d'une fin de proposition au *et* commençant la proposition suivante. Progressivement, cette règle a cessé d'être syntaxique pour devenir purement phonétique dès lors qu'elle n'est plus optionnelle et ne sélectionne plus le mot suivant selon sa fonction.

Une conséquence morphologique concerne la description qu'on doit donner du paradigme des pronoms personnels: avant le XIII<sup>e</sup> siècle, on ne peut mettre sur le même plan *je* et *me/te/se...*, car la voyelle des pronoms régimes s'était atonifiée puis schwaïsée dès la période du proto-français (soit sans doute dès avant le IX<sup>e</sup> siècle), alors que celle du sujet JE a atteint ce même stade trois siècles plus tard.

Une autre conséquence concerne le phénomène de la clise lui-même. Si l'enclise est un phénomène limité dans les temps (IX<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle), dans la catégorie concernée (pronoms

personnels régimes) et dans le choix du support dont la sélection est de plus en plus stricte (voir Rainsford 2014), la proclise, qui sélectionnait elle aussi son support initialement (verbe tensé ou pronom-adverbe *i* ou *en*, voir *Roland* 254 ou 329) et n'a concerné à ses débuts (proto-roman) que certaines catégories (pronoms personnels régimes directs, *ne*), s'étend au contraire entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle tant en ce qui concerne la sélection de la catégorie et de la fonction des termes élidés (*je*, *ne*, mais aussi *ce*, *si*, etc.) que celle des termes supports, le support se généralisant selon un critère purement phonétique – initiale vocalique.

Cette chronologie affinée permet de proposer une hypothèse concernant la hiérarchie casuelle des pronoms en ancien français : dès lors que la proclise (élision) est d'abord généralisée au pronom régime direct antéposé au verbe ou au groupe *en/î* + verbe (*me*, *te*, *le/la*, *se*), alors qu'elle reste optionnelle pour *li* à la même période dans ce même contexte, et qu'elle s'étend seulement plus tard au pronom sujet JE toujours dans ce contexte, ne pourrait-on voir là un cas de hiérarchie casuelle, générant en l'occurrence une échelle de dépendance des pronoms par rapport au verbe tensé, et allant du pronom régime objet direct, au pronom datif, puis au pronom sujet<sup>8</sup> ? Cette sélection syntaxique du terme clitique serait cohérente avec la sélection du terme support. Et cela éviterait d'avoir à trancher sur la nature, plus ou moins tonique, de JE devant le verbe tensé.

Et surtout, cette chronologie affinée permet de préciser des étapes dans quatre autres changements, deux de nature morphologique concernent le paradigme du pronom JE ; et deux de nature syntaxique concernent le groupe verbal et le sujet.

L'affaiblissement phonétique de JE a une conséquence que révèlent les textes examinés. Comme on l'a noté, anciennement et jusque fin XII<sup>e</sup> siècle, ils offrent presque tous des cas où un pronom régime peut former enclise avec le pronom sujet précédent, JE et même TU : *jol*, *jos*, *jon*, *jel*, *jeu*, *jes*, *jen*, *gel*, *geu*, *ges*, *gen*.

8. Cette problématique de la hiérarchie casuelle, initiée anciennement, a été réactivée par M. Silverstein en (1976) et reprise et élargie récemment par P. Caha (2009).

Or ces formes supports d'enclise cessent progressivement d'être employées, les dernières l'étant fin XIII<sup>e</sup> siècle chez Adam de la Halle (*Feuillée*, 1276-1277), ou Jean d'Antioche (1282).

C'est également de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que datent dans nos corpus les derniers emplois, attestés par la rime, de la forme incontestablement accentuée du pronom *JE*, *gié*, sans doute chez Jean de Meun dans le *Roman de la Rose*. Et comme l'a établi G. Zink (1997: 150 sq.), c'est au cours du siècle suivant que se répand l'emploi prédicatif de la forme régime tonique *moy*, etc., en lieu et place de l'ancien *JE* tonique.

Élision de *JE* devant voyelle, perte pour *JE* de la possibilité d'être support d'enclise, disparition de la forme *gié* dédiée aux emplois disjoints et toniques, remplacement progressif de *JE* tonique par *moy*: en environ deux siècles et demi, entre 1100 et 1350, du début de l'élision devant un verbe à initiale vocalique au remplacement de « *Je et il* » par « *Moy et lui* », on peut suivre les étapes de la transformation des formes du pronom sujet.

Syntaxiquement, le phénomène d'élision permet de poser des jalons dans la formation et la transformation du groupe verbal, qui pour les pronoms a connu deux étapes, avec l'intégration très précoce du pronom régime, puis bien longtemps après celle du pronom sujet – *JE* n'étant que le révélateur, grâce à la nature de sa voyelle, de ce qui a dû se passer pour les autres pronoms sujets. Doit-on supposer deux types de proclise, l'une ancienne et concernant obligatoirement les régimes *ME*, *LE/LA*, etc., et possiblement *LI*, et l'autre plus récente concernant *JE*<sup>9</sup>?

Enfin, rappelons que les nombreuses études sur l'ordre des mots et la progression de l'expression du sujet pronominal ont mis en évidence que le XIII<sup>e</sup> siècle est la période où ce phénomène s'accélère et, dans certains textes, se généralise. Faut-il y voir une cause ou une conséquence de l'affaiblissement accentuel des pronoms sujets, marqué en particulier par l'apparition d'un *je* élidable? Tous les phénomènes que nous venons d'évoquer en conclusion sont en tout cas liés.

---

9. Merci à Tobias Scheer pour cette hypothèse qui méritera d'être examinée.

## Références bibliographiques

- BURIDANT, Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- CAHA, Pavel, 2009, *The nanosyntax of case*, thèse de doctorat, University of Tromsø.
- DEES, Antonij, 1980, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13<sup>e</sup> siècle*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- GOSSEN, Charles Théodore, 1951, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.
- HASENOHR, Geneviève, 1993, *Introduction à l'ancien français*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, SEDES.
- LINSKILL, Joseph, 1937, *Saint Léger. Étude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand, suivie d'une édition critique du texte*, Paris, Droz.
- MOIGNET, Gérard, 1965, *Le pronom personnel français*, Paris, Klincksieck.
- POPE, M. K., 1952, *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester, Manchester University Press.
- RAINSFORD, Thomas M., 2014, « Sur la disparition de l'enclise en ancien français », dans Wendy AYRES-BENNETT et Thomas M. RAINSFORD (dir.), *L'Histoire du français. État des lieux et perspectives*, Paris, Classiques Garnier, p. 21-44.
- RHEINFELDER, Hans, 1985, *Altfranzösische Grammatik, 2. Teil, Formenlehre und Syntax*, München, Max Hueber Verlag.
- RYDBERG, Gustav, 1906, *Zur Geschichte des französischen  $\Theta$ , II.4. Die Entwicklung des lat. EGO*, Upsala, Almqvist & Wiksells.
- SILVERSTEIN, Michael, 1976, « Hierarchy of features and ergativity », dans R. M. W. DIXON (dir.), *Grammatical Categories in Australian Languages*, p. 112–171.
- ZINK, Gaston, 1989, *Morphologie du français médiéval*, Paris, Puf.  
—, 1997, *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz.

*Corpus*

BFM (Base de français médiéval, responsable Céline Guillot),  
<http://txm.bfm-corpus.org/>.

Corpus-GGHF (responsable Sophie Prévost)

*Textes utilisés particulièrement (voir le site de la BFM)*

Adgar (dit Guillaume), *Collection de miracles*, éd. P. Kunstmann,  
 Ottawa, Université d'Ottawa, 1982.

Béroul, *Roman de Tristan*, éd. E. Muret et M. Defourques, Paris,  
 Honoré Champion, 1967.

*Chanson de Guillaume*, éd. D. McMillan, Paris, Picard, 1949.

*Chanson de Roland*, éd. G. Moignet, Paris, Bordas, 1972.

Charles d'Orléans, *Rondeaux*, éd. P. Champion, Paris, Honoré  
 Champion, 1927.

Chrétien de Troyes, *Conte du Graal (Perceval)*, éd. P. Kunstmann,  
 Ottawa/Nancy, Université d'Ottawa/Laboratoire de Français  
 Ancien/ATILF, 2009.

*Couronnement de Louis*, éd. E. Langlois, Paris, Honoré Champion,  
 1925.

*Éneas*, éd. J. Salverda de Grave, Paris, Honoré Champion, 1925.

*Floire et Blancheflor*, éd. J.-L. Leclanche, Paris, Honoré Champion,  
 1980.

*Gormont et Isembart*, éd. A. Bayot, Paris, Honoré Champion, 1931.

Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de saint Thomas Becket*,  
 éd. E. Walberg, Paris, Honoré Champion, 1936.

Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose*, éd. F. Lecoy, Paris, Honoré  
 Champion, 1965.

Guillaume de Machaut, *Le Remède de Fortune*, éd. E. Hoepffner,  
 Paris, SATF, 1911.

Jean de Meun, *Roman de la Rose*, éd. F. Lecoy, Paris, Honoré  
 Champion, 1965.

*Li ver del juïse*, éd. E. Rankka, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1982.

- Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont*, éd. D'A. S. Avalle, Milano, Riccardo Ricciardi, 1962.
- Philippe de Comynes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, Paris, Belles Lettres, 1924.
- Philippe de Thaon (probable), *Lepidaire alphabétique*, éd. P. Studer et J. Evans, Paris, Honoré Champion, 1924.
- Queste del saint Graal*, éd. électronique C. Marchello-Nizia et A. Lavrentiev, Lyon, Équipe BFM, 2013.
- Robert de Clari, *Conquête de Constantinople*, éd. P. Lauer, Paris, Honoré Champion, 1924.
- Roman de Thèbes*, éd. G. Raynaud de Lage, Paris, Honoré Champion, 1966.
- Sermon sur Jonas*, éd. G. de Poerck, Gent, Romanica Gandensia, 1956.



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)  
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)  
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)  
Peter KOCH (Universität Tübingen)  
Anthony LODGE (Saint Andrews University)  
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)  
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions  
et belles-lettres)  
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)  
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)  
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)  
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)  
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)  
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)  
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)  
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)  
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)  
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)  
Frédéric DUVAL (Université de Metz)  
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)  
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)  
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)  
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)  
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de  
la publication  
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-EPHE), Trésorière  
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de rédaction  
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne), Secrétaire  
de rédaction  
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue



# Table des matières

Présentation	
<b>Philippe SÉGÉRAL &amp; Tobias SCHEER</b> .....	7
De JE à J' en français : étapes vers l'élision, interactions entre phonétique et syntaxe	
<b>Christiane MARCHELLO-NIZIA</b> .....	17
L'évolution de la structure prosodique du français et du francique	
<b>Roland NOSKE</b> .....	45
L'interaction entre le système d'accentuation et la consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie historique du français	
<b>Haïke JACOBS</b> .....	79
De la communauté de destin des voyelles en syllabe fermée dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français	
<b>Philippe SÉGÉRAL &amp; Tobias SCHEER</b> .....	105
Markedness effects in the Gallo-Romance vowel system	
<b>Andrea CALABRESE</b> .....	153
Résumés / Abstracts .....	197

